

VAL-DE-BONNIEURE

BULLETIN MUNICIPAL | #2 | NOVEMBRE 2018



Commune de
Val-de-Bonnieure



Le mot du maire



VAL-DE-BONNIEURE, votre commune nouvelle, s'apprête à terminer sa première année d'existence dans quelques semaines. Les premiers constats sont positifs et très encourageants.

Les réunions de conseil se déroulent dans un climat serein, le dialogue et les échanges sont constructifs. Les élus apprennent à se connaître et prennent plaisir à se retrouver mensuellement.

Les travaux suivants sont terminés : école de Saint-Amant (installation d'un plafond coupe-feu dans la cuisine et peinture dans la bibliothèque), mise en sécurité électrique de la « Paillote » également à Saint-Amant, installation de la climatisation à la Maison de Santé à Saint-Angeau, la rampe d'accès handicapés à la salle des fêtes de Sainte-Colombe.

Les dénominations des rues de Sainte-Colombe sont achevées et la commande des plaques de rues et des numéros est en cours pour clôturer ce dossier.

À Sainte-Colombe la réfection des chemins (FDAC) est en cours de réalisation. L'aménagement du bourg de Saint-Amant a débuté le 8 octobre et les conditions

météorologiques dans les mois à venir détermineront son achèvement en 2018 ou au printemps 2019.

Les agents techniques terminent la restauration de l'ancien local « boulangerie » à Saint-Angeau, 21, rue de La Rochefoucauld (sol, isolation, doublage, électricité, carrelage, peinture) avant l'ouverture prochaine d'un magasin « Le Petit Bazar ».

Après six mois intenses pour la mise en place de la commune nouvelle, les secrétaires de mairie voient le bout du tunnel même si les différentes réformes nationales nécessitent une remise en question permanente. Une nouvelle moins réjouissante, le local communal technique à Saint-Angeau a été cambriolé. Le préjudice est estimé entre 8 000 et 10 000 € (vol de tronçonneuses, débroussailleuses, taille-haie, caisse à outils, souffleur, gas-oil, essence, perceuse, etc.).

Malgré cette déconvenue, nous restons positifs et c'est avec confiance que nous aborderons l'année 2019 pour notre nouvelle commune VAL-DE-BONNIEURE.

Jacques Bourabier

Coordonnées & horaires des mairies

• Mairie de St-Angeau

ouverture : du lundi au vendredi 9h-12h30

+ vendredi 14h-16h

05 45 39 21 45 | mairie@valdebonnieure.fr

• Mairie annexe de St-Amant-de-Bonnieu

ouverture : mercredi 13h30-16h30

05 45 39 22 67 | mairie@valdebonnieure.fr

• Mairie annexe de Ste-Colombe

ouverture : mardi 13h30-16h30

05 45 39 22 64 | mairie@valdebonnieure.fr

Bulletin municipal de Val-de-Bonnieu

- **Directeur de publication** : J. Bourabier
- **Textes** : J. Bourabier, E. Bruschini, O. Cheminade, N. Guillaumin-Pradignac, A. Lacroix, J-Y Morellec, F. Pierre
- **Charte graphique & mise en page** : Atelier Philographie (Val-de-Bonnieu)
- **Imprimé** en 700 exemplaires par Médiaprint (Chasseneuil/Bnre)
- **Dépôt légal** : novembre 2018

Mairie de Val-de-Bonnieu
2 place Arsène Roudy - St-Angeau
16230 Val-de-Bonnieu
05 45 39 21 45
mairie@valdebonnieure.fr

www.valdebonnieure.fr



En bref

Panneaux d'agglomération

Pour matérialiser l'existence de la commune nouvelle, 13 panneaux d'agglomération portant la mention de la commune historique ou du village concerné au-dessus de celle de Val-de-Bonnieu ont été installés fin septembre sur les routes départementales D6, D15,

D91, D189, D364 et D468.

Tous ont été installés à l'exception de deux à Saint-Amant-de-Bonnieu qui seront déplacés et mis en place par le Département, à la fin des travaux d'aménagement du bourg aux abords de l'école.

Rénovation d'un local commercial

Le local communal du 21 rue de La Rochefoucauld (Saint-Angeau) loué pendant plus de 20 ans à différents boulangers fait, depuis quelques mois, l'objet de travaux de rénovation intérieure par les services techniques de Val-de-Bonnieu.

Ces travaux portent sur : le

remplacement du plancher par un hourdis puis la pose de carrelage, l'isolation et la pose de cloisons et la réfection de l'électricité et de la plomberie.

Les travaux seront terminés à la fin de l'automne pour permettre de louer à un nouveau commerce de bonnes conditions.

Mesure de la vitesse rue des Saint-Amants

Suite à plusieurs demandes de riverains inquiets de la circulation et de la vitesse ressentie dans la rue des Saint-Amants (D15), la commune a demandé au Département d'installer un radar afficheur de vitesse. La pose du radar pendant 2 semaines a permis de constater des moyennes de 37,5 km/h dans le sens Saint-Angeau vers Saint-Amant-de-Bonnieu, et de 24 km/h dans le sens inverse. Ces moyennes respectent donc les vitesses autorisées en agglomération même si quelques automobilistes sont particulièrement imprudents.

Les employés communaux

Suite à la création de la commune nouvelle en janvier 2018, le personnel des trois communes historiques et du SIVOS sont désormais employés par Val-de-Bonnieu soit 17 personnes.

Les secrétaires de St-Amant-de-Bonnieu et de Ste-Colombe travaillent désormais au siège de la commune nouvelle (St-Angeau) pour la gestion administrative de Val-de-Bonnieu et assurent 1/2 journée par semaine dans chacune des communes déléguées pour traiter les dossiers d'état-civil.

Les employés communaux restent, chacun, chargés en priorité de l'entretien sur leur commune d'origine tout en assumant des travaux en commun sur l'ensemble du territoire. Serge Delage, employé de la commune de St-Angeau depuis 2001, souhaitant évoluer dans sa carrière a été choisi pour un poste à la

communauté de communes. Nous le remercions pour son investissement durant toutes ces années. Grégory Mandin vient d'être embauché en remplacement. L'équipe va encore évoluer à la fin de l'année avec le départ à la retraite de Didier Chadouteau, employé communal de Ste-Colombe depuis 1987. La commune n'envisageant pas de nouveau recrutement, les trois personnels techniques assumeront l'ensemble des travaux sur Val-de-Bonnieu.

• **Personnel administratif** : Françoise Helou, Sylvie Morellec, Annie Prémont, Christine Rodier.

• **Personnel technique** : Éric Audit, Nathalie Audit, Didier Chadouteau, Guillaume Cheminade, Grégory Mandin.

• **Personnel des écoles** : Malika Bigot, Nathalie Jofroit, Priscilla Lepage, Arlette Letellier, Cécilia Merles, Charlotte Pintureau, Yvonne Portier, Annie Vallée.

Aménagement du bourg de Saint-Amant-de-Bonnieure

Après un dépôt du dossier d'appel d'offres début juin, les entreprises devaient remettre leurs propositions de prix fin juin.

En ce qui concerne la partie voirie, deux entreprises, Ab terrassement et Colas, ont soumissionné et trois entreprises pour la partie paysagère, Planète Paysage, Jardins de l'Angoumois et Dindinaud Paysage.

Les élus et le bureau d'études ont analysé les offres et retenu Ab terrassement pour un montant HT de 121 228 € et les Jardins de l'Angoumois pour un montant HT de xxxxxxxx.

Suite au respect de la procédure légale d'un tel marché, le chantier de la mise en sécurité des abords de l'école de St-Amant-de-Bonnieure a débuté le 8 octobre 2018. La durée théorique du chantier est prévue pour deux mois, modulable selon les conditions météorologiques.



Nous sommes conscients des contraintes de circulation engendrées durant ce laps de temps mais modérez votre vitesse lorsque vous empruntez cette portion de route pour la sécurité des ouvriers du chantier et aussi celle de nos enfants.



Parcours santé

Dans le bulletin municipal précédent nous vous annoncions l'installation d'un parcours santé sur le site de « La Barraude » à St-Angeau.

La pose des différents agrès a été réalisée la deuxième quinzaine de septembre. Ce parcours sportif, complètement intégré dans le paysage avec ses structures bois, est opérationnel. Il vous attend pour vous maintenir en forme physique. Les premiers visiteurs ont apprécié et s'approprient déjà le lieu. Remerciements au Comité des Fêtes Terrebouurg-St-Angeau pour le financement de cet outil au service de plusieurs générations.



Travaux à la mairie de Sainte-Colombe

Afin de répondre aux besoins des personnes à mobilité réduite, une rampe d'accès a été installée.

Les travaux ont été réalisés par le personnel communal.

CALITOM : des achats groupés de bacs

À partir du 7 janvier 2019, la collecte des déchets dans notre commune va changer pour s'adapter au tri et à la réduction des ordures ménagères. Avec les nouvelles consignes de tri des pots, barquettes et films en plastique, le sac noir a beaucoup maigri depuis 2016. Lorsqu'il est sorti toutes les semaines, il est à peine rempli. La communauté de communes Cœur de Charente et Calitom ont décidé d'adapter la fréquence de collecte des ordures ménagères des particuliers. Dès janvier 2019, les sacs noirs seront ramassés tous les 15 jours. Le service de collecte restera assuré toutes les semaines mais de manière alternée : les sacs jaunes une semaine et les sacs noirs l'autre semaine.

Achat groupé de bacs individuels noir et/ou jaune

Calitom a négocié des tarifs préférentiels pour les mairies qui organisent un achat groupé de bacs individuels pour les administrés.

Pour cela il vous suffit de vous inscrire auprès de la mairie de Saint-Angeau (Val-de-Bonnieure) qui livrera les bacs :

- en précisant vos nom, prénom, adresse et le type de bac réservé, le montant global de la commande
- en déposant à la mairie un chèque de réservation à l'ordre du trésor public d'un montant correspondant au prix du bac

TARIFS

Bac noir 180 litres : 27 € TTC

Bac noir 240 litres : 34 € TTC

Bac noir 330 litres : 52 € TTC

Bac jaune 240 litres : 34 € TTC

Bac jaune 330 litres : 52 € TTC

Un composteur, un sac jaune et un sac noir

Le tri des emballages recyclables, du papier, du verre dans les conteneurs mais surtout le compostage des biodéchets sont indispensables. La réglementation interdit à partir de 2025 les déchets fermentescibles (épluchures, restes de repas...) dans les ordures ménagères.

Après le tri, le compostage va maintenant faire partie de notre quotidien. C'est la raison pour laquelle, Calitom a mené en octobre une grande campagne de distribution de composteurs. Grâce au retrait des biodéchets, le compostage permet de conserver ses ordures ménagères non-dégradables encore plus longtemps.

Cette évolution répond aux objectifs de réduction des ordures ménagères, de valorisation maximum et de maîtrise des coûts de gestion des déchets. Déjà 1/3 de la population du territoire de Calitom a changé de fréquence de collecte des déchets.

Consultez régulièrement le site Internet

www.calitom.com pour avoir plus de détails.

Les jours de collecte sont également en ligne en tapant le nom de la commune. Pour un rappel des consignes de tri : **www.trionsplusfort16.com**



La Maison de Santé de Saint-Angeau

Mise en service en mai 2017, la Maison de Santé de Saint-Angeau est en constante progression tant au niveau de la constitution de l'équipe professionnelle que des offres proposées à la patientèle. Petit retour sur ces derniers 18 mois : rencontre avec Antoine Trouvé, Catherine Ferrant et Emma Léonard parlant au nom de l'équipe de santé.



Pari gagné, selon Antoine Trouvé, médecin et gérant de la SISA : « *notre raisonnement était le bon depuis le début du projet : à partir du moment où vous établissez des services dans une commune, tout le reste suit* ». Tout le monde s'accorde à le dire : la commune a gagné en attractivité et les commerces de la place Joubert aussi. Combien de personnes sortant de la Maison de Santé se rendent naturellement à la pharmacie (qui a déménagé sur la place en juin dernier) et font ensuite leurs courses dans les commerces d'alimentation ? Qui, en faisant ses achats quotidiens n'en profite pas pour faire un saut à la Maison de santé afin de prendre un rendez-vous médical ?

Tout a commencé grâce à l'impulsion des professionnels de santé qui, prêts à travailler ensemble, ont sollicité la municipalité pour étudier l'opportunité de créer une maison de santé. « *Si une équipe municipale met tous les*

moyens en œuvre pour créer une coquille vide, cela ne sert à rien » affirme Antoine Trouvé. « *Et si les professionnels de santé sont à l'origine du projet et associés à toutes les phases de la mise en œuvre, comme ce fut le cas pour nous, et avec un chef de projet qui insuffle la dynamique nécessaire, là, toutes les conditions sont réunies pour réussir* » confirme Catherine Ferrant.

L'équipe s'est déjà bien étoffée depuis l'ouverture : en plus des 4 médecins, 5 infirmières, 2 kinésithérapeutes, sont arrivées 1 diététicienne en 2017 et 1 sage-femme en juin 2018. Et ce n'est pas tout : Hélène Dupré intègre prochainement la SISA en tant que pharmacienne conseil professionnelle de santé. Le responsable de la SISA ajoute « *nous pourrions envisager dans l'avenir de développer l'offre de soin avec l'installation à proximité de la Maison de Santé d'un(e) psychologue, ostéopathe, ergothérapeute, orthoptiste, réflexologue, etc.* »

Emma Léonard dont l'activité de sage-femme a démarré en douceur connaît aujourd'hui un bon rythme de consultations deux jours et demi par semaine. Elle mutualise son temps avec la Maison de santé de Chazelles où elle consulte un jour par semaine.

Les professionnels affirment « *le bénéfice de plus important pour nous se situe en terme de confort de travail, de convivialité et de facilité des échanges entre nous. Nous avons gagné en efficacité aussi. Un exemple : quand un médecin rencontre un problème de pansement, il redirige immédiatement son patient auprès d'une infirmière ; même chose quand il est besoin de prendre rendez-vous chez l'un des kinésithérapeutes ou la diététicienne. Pour les patients, tout se passe de façon humaine, fluide et directe. Les médecins sont d'ailleurs en train d'absorber un surplus de patientèle*

due à la cessation d'activité d'un certain nombre de médecins aux alentours (Montignac, Brie, ...), ce qui aurait été impossible du temps où seulement deux médecins exerçaient à St-Angeau. »

Tout le monde y gagne et le bonus pour nous tous est l'organisation régulière d'opérations de santé publique par cette équipe de 14 professionnels de santé pour lesquelles « *nous comptons beaucoup sur l'accompagnement de la commune en matière de communication* » ajoutent de concert les professionnels de santé. Ils ont la grande satisfaction d'avoir pu monter ensemble, en peu de temps, différents ateliers thématiques : ateliers marches pour les seniors, sport-enfants (surtout pour ceux qui présentent un excès pondéral), diabète et des opérations ponctuelles et récurrentes comme le Mois sans tabac, le Mois de la prévention du cancer du sein, ceux de l'alimentation et de l'alimentation et cancer. Des groupes thématiques sont créés : diabète, arrêt du tabac tandis que d'autres sont encore dans les cartons de la sage-femme comme les groupes de préparation à l'accouchement. Les projets fourmillent au sein de l'équipe. La commune, après s'être autant impliquée dans la construction de la Maison de Santé ne compte pas s'arrêter là et estime en effet pouvoir jouer un rôle pour porter à connaissance de tous les habitants ces différentes opérations de santé publique ! Et elle le prouve notamment dans son investissement pour le Mois sans tabac. C'est une question de conviction.

Quel retour vous font les patients ?

« *Ils sont enchantés, les permanences des infirmières dès 7h changent la vie d'un grand nombre d'entre eux. En sortant d'un des cabinets, il peuvent prévoir d'autres rendez-vous médicaux pour optimiser leur temps. Ils bénéficient d'un accueil de qualité grâce aux compétences de la secrétaire, Cassandra Lugowski, qui oriente avec efficacité chacun d'entre eux. Entre le secrétariat phy-*

Installation de la climatisation

Après quelques mois de fonctionnement et les fortes chaleurs de juin 2017, il s'est avéré nécessaire d'installer la climatisation à la Maison de Santé. Ces travaux, réalisés par l'entreprise locale Racaud début juillet, ont permis aux utilisateurs, soignants et patients, d'appréhender en toute sérénité la canicule 2018. Un confort apprécié et appréciable pour tous.

sique et son complément par téléphone, nous sommes en capacité de gérer tous les appels. »

Doit-on encore craindre le risque de désert médical si souvent exprimé par les habitants et élus des milieux ruraux ? Préparez-vous la relève ?

Établir une maison de santé, voir évoluer une équipe dynamique dans des locaux adaptés, c'est bien mais... dans quelques années qu'en sera-t-il ?

« *Nous sommes plusieurs maîtres de stage au sein de l'équipe pour accompagner, former de jeunes internes, pour leur faire découvrir nos missions et la réalité de notre quotidien de médecin généraliste, d'infirmière, de kinésithérapeute... Nous avons à cœur de leur donner envie de commencer leur carrière dans ce type de structure en étant épaulé par des professionnels complémentaires les uns des autres* » précise Antoine Trouvé. Un jeune interne n' imagine même pas devoir s'installer de façon isolée : la présence d'une maison de santé contrebalance largement cette inquiétude. « *Cela signifie que dans quelques années, nous devrions attirer de jeunes médecins pour assurer toujours au minimum la présence de 3 médecins ici. Les infirmières et les kinésithérapeutes prennent aussi des stagiaires. La transmission est essentielle pour nous tous.* » concluent les professionnels de santé.



Rendez-vous en novembre pour l'opération Mois sans tabac à Val-de-Bonnierre : voir p. 12.

Pause (ré)créative à Val-de-Bonnieure

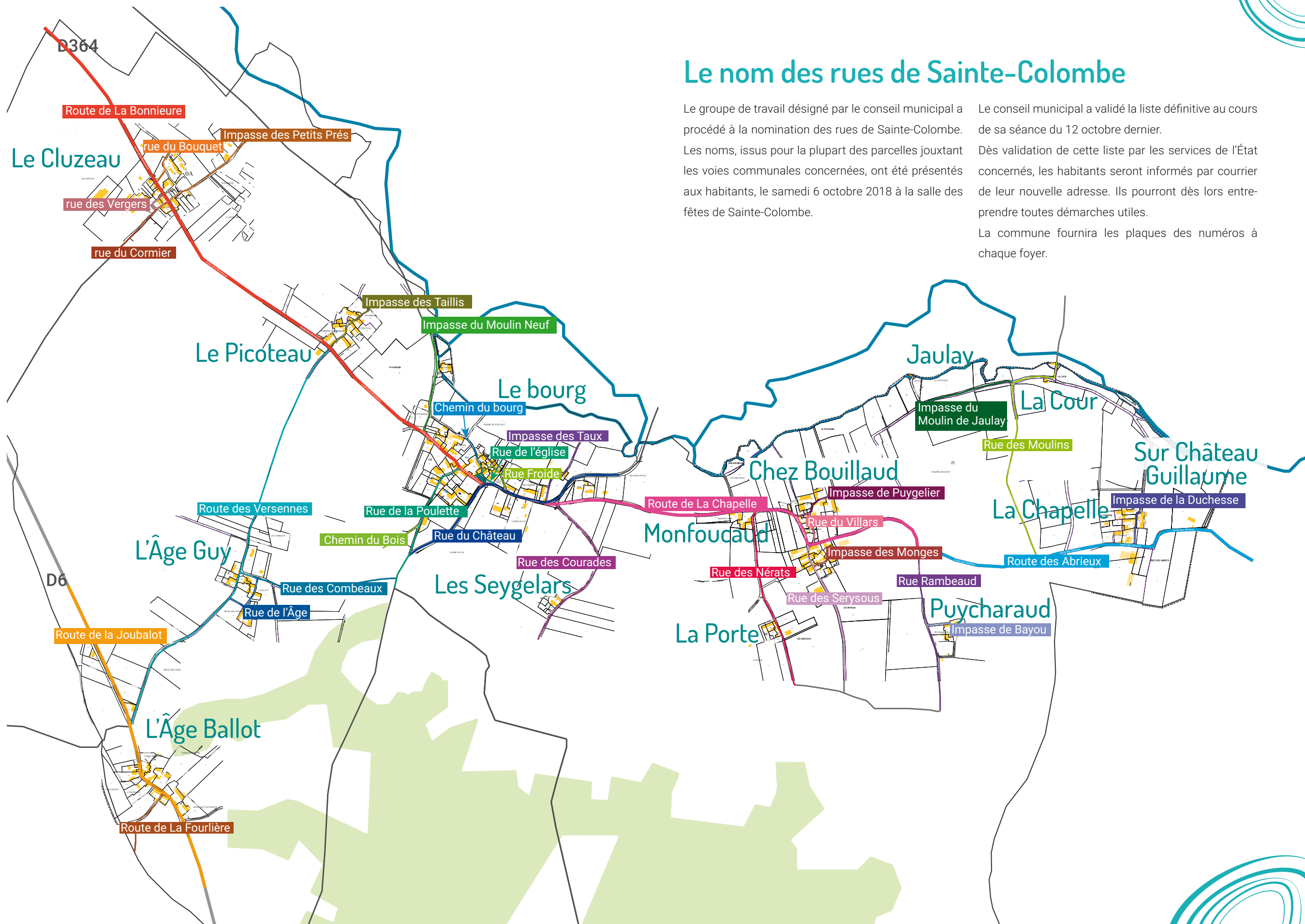
*Sainte-Colombe, Saint-Angeau, Saint-Amant-de-Bonnieure
Sont devenues, à jamais, une commune nouvelle
Au nom marital de Val-de-Bonnieure.
Juchées sur les hauteurs, ces trois demoiselles
Parées de leurs atouts architecturaux
Surplombent plaines et coteaux.*

*Ces trois églises paroissiales
Éblouies par les couleurs automnales
Arborent fièrement leurs façades ornementales.*

*Façades grisées, quelques touches de vert forêt
Trois bâtisses esquissées
Couleurs transparentes, peinture aquarelle
Et les trois églises prennent vie dans le ciel.*



- **Illustration** : Auréli (Auréli Lassoutière, créatrice mode x art // conseillère municipale de Val-de-Bonnieure)
- **Textes** : Ophélie Cheminade (auteure de poésies // conseillère municipale de Val-de-Bonnieure)



Le nom des rues de Sainte-Colombe

Le groupe de travail désigné par le conseil municipal a procédé à la nomination des rues de Sainte-Colombe. Les noms, issus pour la plupart des parcelles jouxtant les voies communales concernées, ont été présentés aux habitants, le samedi 6 octobre 2018 à la salle des fêtes de Sainte-Colombe.

Le conseil municipal a validé la liste définitive au cours de sa séance du 12 octobre dernier.

Dès validation de cette liste par les services de l'État concernés, les habitants seront informés par courrier de leur nouvelle adresse. Ils pourront dès lors entreprendre toutes démarches utiles.

La commune fournira les plaques des numéros à chaque foyer.

Enfance-Jeunesse

La rentrée scolaire s'est bien passée pour les 2 écoles de Val-de-Bonnieu qui accueillent cette année 121 enfants : 58 élèves de maternelle à Saint-Amant-de-Bonnieu et 63 élèves de primaire à Saint-Angeau. La légère baisse de ces effectifs demeure préoccupante quant au devenir de nos 6 classes. À suivre donc de près...

La commune a toujours à cœur d'investir pour le bon fonctionnement des écoles afin que nos enfants en milieu rural puissent bénéficier du même niveau d'équipement qu'en milieu urbain. C'est pourquoi les écoles de St-Angeau et de St-Amant ont été : ré-équipées, pour la première, et équipée, pour la seconde, en matériel informatique : ordinateurs, tablettes et casques, bornes WIFI.

La période estivale a été bien utile pour procéder à quelques travaux

dans l'école de St-Amant : réparation des plafonds de la cantine, porte coupe-feu entre cantine et réfectoire, peinture de la bibliothèque. Grand merci au personnel technique d'avoir consacré temps et énergie pour améliorer les conditions d'accueil des enfants.

La mécanique des services périscolaires (garderie, transport et cantine) est elle aussi fort bien huilée grâce à l'efficacité et la forte implication du personnel que nous tenons encore une fois à féliciter. Le dialogue entre élus et enseignants est toujours d'une grande fluidité : confiance et écoute permettent d'avancer main dans la main pour le bien-être des enfants.

Nous souhaitons tout de même vous faire part d'une inquiétude : celle du manque de participation des parents

à la vie de l'école (réunion de rentrée, coopérative scolaire, APE, ...). La scolarisation n'est pas que l'affaire des enfants et des enseignants : c'est aussi celle des parents !

Alors, chers parents : impliquez-vous, montrez l'exemple à vos enfants en prenant le temps de participer à la vie des écoles, en soutenant les enseignants dans leurs missions éducatives et pédagogiques, les nombreux projets, en vous impliquant dans l'association des parents d'élèves (APE) pour aider au financement de la vie de l'école !



★ Les projets de l'école maternelle

- Les 3 classes ont demandé à assister à des séances de spectacle au théâtre d'Angoulême (festival de la Tête dans les nuages).

- Les classes de TPS/PS et PS/MS assisteront à des spectacles au théâtre de poche Marengo : Sors de là si tu es un monstre (8 janvier), la petite minute du papillon (12 mars), Pierre et le loup (TPS/PS, 5 mars).

- La classe de GS projette la réalisation d'un film avec les tablettes.

- Les classes de TPS/PS et PS/MS ont déposé un dossier de candi-

dature pour la création d'un jardin potager avec l'intervention de Katia Jacquel (Jardins d'Isis) et l'aménagement d'un enclos dans le jardin pour y placer les cochons d'inde de la classe de TPS/PS au printemps. Des animations sont prévues en partenariat avec la ferme d'Yvonne. Si le projet abouti, une soirée «portes ouvertes» du jardin aura lieu en juin, pour les parents, élus et différents partenaires. On croise les doigts !



★ Les projets de l'école élémentaire

- journée au Paléosite pour les élèves de CP/CE1

- initiation vélo pour les élèves de CP/CE1

- « le patrimoine bâti chez nous » et dans notre région : classe découvertes pour les CE2/CM1 et CM2 en Dordogne sur 5 jours en avril

- participation au concours photo pour les CE2/CM1/CM2 et au « mois sans tabac » (CM1/CM2)

- commémoration du 11 novembre (tous les élèves)

• Pour aider à financer les projets, notamment la classe découverte, n'hésitez pas à participer aux activités proposées par l'APE et aux actions menées par l'école : vente de madeleines BIJOU tout au long de l'année, marché de Noël le 14 décembre et rendez-vous sur «la trousse à projet» sur le blog de l'école : <http://blogs16.ac-poitiers.fr/saint-angeau/>



Concours photo : « au fil de la Bonnienne »

Le 3^e concours photo organisé par la commune porte cette année sur le thème : « au fil de la Bonnienne ».



L'objectif de cette opération est d'inciter à regarder notre commune différemment, en décalant les points de vue pour prendre à nouveau conscience de la qualité de notre cadre de vie lié à la rivière Bonnienne que nous partageons entre les trois communes historiques.

Ce concours est ouvert à tous, enfants et adultes (2 catégories distinctes pour les prix), habitants de Val-de-Bonnieu et d'ailleurs.

Le règlement est très simple : sont acceptés tous formats de photographies (papier ou numérique,

couleur ou noir et blanc) y compris les montages photos.

Vous avez jusqu'au 20 décembre pour envoyer votre photo à la mairie de Val-de-Bonnieu (par courrier ou par mail) avec vos coordonnées.

Le règlement est disponible à la mairie et sur le site Internet www.valdebonnieure.fr

La remise des prix se fera lors des vœux du maire début janvier 2019.

Contact : 05 45 39 21 45

communication@valdebonnieure.fr

Novembre sans tabac

Les professionnels de la Maison de Santé, la pharmacie, les élus de Val-de-Bonnieu et l'école de Saint-Angeau ont souhaité se mobiliser pour la lutte anti-tabac en s'inscrivant dans l'opération nationale Mois sans tabac. Pendant tout le mois de novembre, 20 grands panneaux (créés spécialement pour cette occasion) seront installés à ciel ouvert place Joubert pour évoquer en images les bienfaits de l'arrêt du tabac. En prime : un jeu des odeurs sera à votre disposition à la pharmacie et la maison de santé ! Venez nombreux !



Vie associative

Location des salles de Val-de-Bonnieu

Voici un tableau qui récapitule la fréquentation de nos salles de Val-de-Bonnieu pour l'année 2018.

Ces salles sont en majorité occupées par les particuliers et les associations de notre commune et en moyenne une fois par week-end.

De plus, nous pouvons ajouter les associations qui prennent les salles pour leurs activités quotidiennes.

Nous pouvons donc dire que notre commune est riche

d'activités, de rencontres et de partage où il fait bon s'y divertir et se retrouver en famille et entre amis.

C'est pour cela que nous tenons à attirer votre attention car le calendrier 2019 commence à se remplir, surtout pour la période estivale et pour la salle du logis, donc n'attendez pas, vous pouvez contacter Aurélie Lacroix et voir les disponibilités en envoyant un mail à : a.lacroix@valdebonnieure.fr ou au 06 35 26 47 26

Nombre de WE réservés	Salle du Logis de St-Amant-de-Bnre	Salle des fêtes de Ste-Colombe	Salle socio-culturelle de St-Angeau
Particuliers	14	5	5
Associations	6	7	22

Rappel des activités hebdomadaires et mensuelles

- **Les amis de St-Angeau** - lundi 10h : yoga pour les aînés / mardi 14h : atelier d'art & 19h ping-pong / mercredi 11h30 : atelier d'art et 14h : pétanque / jeudi 19h : fléchettes / le dernier vendredi du mois à 10h : moment convivial autour d'un café
- **Le club de l'âge d'or** - mardi à partir de 10h : activités de loisirs (peinture...)
- **Les cagouilles dynamiques** - mardi 20h : zumba avec Agnès / un samedi par mois : scrapbooking adultes / 1^{er} mercredi des vacances : scrapbooking en-

fants / baby-gym pendant les vacances

- **Cercle de Yoga** - mercredi 18h30 : yoga

• **CSSA** - mercredi après-midi, mardi, jeudi et vendredi soir : entraînement de foot pour les jeunes / mardi et jeudi soir : entraînements adultes

- **Le club du Logis** - jeudi 14h : jeux divers / vendredi après-midi : randonnée pédestre

• **Le magasin pour rien** : samedi 10h / 1^{er} et 3^e lundi de chaque mois à partir de 14h (en période scolaire)

Rendez-vous inter-générationnel pour le centenaire de la guerre 1914/1918



L'amicale des anciens combattants, l'école de St-Angeau et la commune de Val-de-Bonnieu préparent ensemble le centenaire 14/18. Les élèves de l'école vont faire des dessins, composer des poèmes et rechercher des chansons. L'amicale des anciens combattants va, grâce à ses nombreuses recherches et sa passion pour tous ces soldats qui ont servi notre pays, présenter une exposition dans la salle socioculturelle (St-Angeau). On pourra y retrouver de nombreuses cou-

pures de presse, des photos, des objets et des documents sur les femmes pendant la guerre et les enfants à l'école durant cette période ; un livre sera en vente. Le dimanche 11 novembre vers 11h30, nous assisterons devant le monument aux morts à la traditionnelle commémoration ; les enfants exposeront leur travail sur cette époque, liront un discours, liront les noms des soldats inscrits sur le monument et chanteront la Marseillaise. Un vin d'honneur sera ensuite servi dans la salle socioculturelle où nous pourrons profiter de l'exposition et discuter autour de celle-ci. On vous y attend nombreux.

Rassemblement de Vieux tracteurs

L'association « les cagouilles dynamiques » a organisé son 1^{er} rassemblement de vieux tracteurs et concours de labour aux motoculteurs, le dimanche 23 septembre qui a connu un franc succès.

La journée a commencé par son rallye avec 65 tracteurs sillonnant certains villages de Val-de-Bonnieu, encadré par Franck et Audrey Rassat.

Ensuite, un repas fut partagé à

la salle socioculturelle rassemblant 250 convives. L'après-midi le concours de labour aux motoculteurs : 31 participants, dont un garçon de 9 ans Tom et une fille de 14 ans, Kimea.

Les participants ont tous été récompensés : le 1^{er} étant Marcel Goyer, 2^e Christian Tessendier et 3^e Jean-Pierre Dagnas.



Le public pouvait profiter du marché des producteurs et artisanal, ainsi que des tours de calèche gratuits. Rendez-vous l'année prochaine à la même date.

Retour sur le marché d'été au Logis de St-Amant-de-Bonnieu



© Chloé MOHAR

Cette année, le marché d'été organisé par le Comité Fêtes & Loisirs de St-Amant-de-Bonnieu a eu lieu le samedi 27 juin à partir de 17h. Il a regroupé une trentaine d'exposants mêlant des producteurs locaux (miel, fraises, fromages, bœuf, canard, spiruline, glaces, vins de pays, cognac, pineau ...) et des artisans locaux (savons, accessoires pour bébé, jouets en bois, vannerie, ...) dans un cadre champêtre idéal.

Le principe est simple, venir en famille, entre amis ou entre voisins avec ses couverts, acheter des produits frais et manger sur place, en profitant d'une belle soirée d'été. Tout est mis en œuvre pour permettre aux visiteurs de faire cuire leurs achats et de consommer, déguster, découvrir des nouveaux produits sur place au-

tour d'une table dans une ambiance conviviale.

Compte tenu de la date, l'association en a profité pour proposer aux habitants et autres visiteurs une fête de la musique avec la venue de trois différents groupes.

La banda de La Tâche constituée d'une dizaine de musiciens a joué en début de soirée, suivie du duo « Casonade » de Cellefrouin et du groupe The Rooflakes de Fontclaireau.

Pour les enfants, un toboggan gonflable était à leur disposition sur le site ainsi que des ateliers maquillage et coiffure.

Le comité Fêtes & Loisirs avait mis en place deux jeux l'un réservé aux adultes pour tenter de gagner un panier garni de plus de 130 € et l'autre réservé aux enfants pour gagner une bonbonnière de 223 bonbons.

Pour la petite histoire, les 80 kg de frites achetées par le Comité n'ont pas suffi à satisfaire tous les appétits, des bénévoles se sont retrouvés de "corvée de patates" : 10 kg supplémentaires de pommes de terre ont été préparés en un temps record !

Des producteurs en fruits et légumes seront aussi démarchés pour proposer davantage de choix sur le marché. À vos agendas, car le comité Fête & Loisirs qui fêtera ses 20 ans l'année prochaine, prévoit de réitérer ce marché d'été le samedi 6 juillet 2019.

AGENDA # novembre 2018 - mars 2019

NOVEMBRE

● Jeudi 1^{er} novembre / dès 13h

Cyclocross à la Barraude

- **Comité des fêtes de St-Angeau**

● Dimanche 4 novembre / dès 12h

Repas choucroute - Tarifs : 16 € adulte, 7 € enfants de 8 à 12 ans

- **Comité des fêtes de St-Angeau**

● 9, 10 et 11 novembre / 10h-12h & 14h-17h

Exposition 14/18 - les 100 ans

- **amicale ACPG-CATM, école de St-Angeau et commune de Val-de-Bonnieu**

● Dimanche 11 novembre / dès 11h

11h à Saint-Ciers / 11h15 à St-Amant-de-Bonnieu et 11h30 à Saint-Angeau
Commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918 suivie d'un vin d'honneur à la salle socioculturelle de St-Angeau, offert par la commune

- **amicale ACPG-CATM**

● Dimanche 18 novembre / dès 9h

Vide chambre.

Réservation au 06 74 88 28 22 - **APE**

● Samedi 24 novembre

Repas de fin d'année animé par les « pépés moustachus » - **Club du Logis**

Lieux des manifestations

- Salle socioculturelle de St-Angeau
- Logis de St-Amant-de-Bonnieu
- Salle des fêtes de Ste-Colombe
- Terrain de la Barraude (St-Angeau)
- Salle des associations (St-Angeau)
- Place Joubert, St-Angeau
- Hors commune

DÉCEMBRE

● Samedi 1^{er} décembre / 12h30

Repas paella au profit du Téléthon.

Tarifs : 15€/adulte, 7€ /entre 8 et 14 ans.

Réservation avant le 26 novembre
au 05 45 20 70 51 ou 06 77 16 26 49

- **Commune déléguée de Ste-Colombe**

● Samedi 1^{er} décembre / 10h-12h

Distribution des sapins de Noël commandés au préalable à l'APE - **APE**

● Samedi 8 décembre / 14h30

Randonnée pédestre au profit du Téléthon (participation libre), suivie d'un goûter

- **Commune déléguée de Ste-Colombe**

● Samedi 8 décembre / 10h-12h

Vente de sapins de Noël - **APE**

● Vendredi 14 décembre / dès 17h

Marché de Noël des écoles et vente de sapins - **écoles et APE**



JANVIER

● Samedi 12 janvier / 14h

Concert de l'école départementale de musique avec un orchestre de guitares, un ensemble de violoncelles et de clarinettes. Entrée libre

- **Comité des fêtes de St-Angeau**

● Dimanche 13 janvier / 15h

Vœux du maire et remise des prix du concours-photos

- **Commune de Val-de-Bonnieu**

FÉVRIER

● Dimanche 10 février / 14h30

Loto - **APE**

MARS

● Dimanche 3 mars / 12h

Repas - **Société de chasse**

● Samedi 9 mars / 19h

Loto - **CSSA**

● Samedi 16 mars / 20h30

Théâtre - **Comité des fêtes de St-Angeau**

● Samedi 23 mars / 15h

Carnaval sur le thème châteaux, princesses et chevaliers - **APE**

Carnet d'adresses des associations de Val-de-Bonnieu

• **Amicale des ACPG-CATM** - Jacques Brun (président) - 06 31 24 61 10

• **Amicale des Drôles et drôlesses**

Quitry Bousquet-Figeroux (présidente) 06 82 20 43 45
quitry.bousquet@gmail.com

• **APE** - Sébastien Laurent (président)
06 74 88 28 22
laurentsebastien373@neuf.fr

• **Cagouilles dynamiques**
Patricia Colomar (présidente)
06 20 10 27 75

jeanfrancois.colomar@neuf.fr

• **Cercle de Yoga** - Élisabeth Waldburger (présidente) - 06 76 75 89 24
elisabethwaldburger@yahoo.fr

• **Club des Amis de St-Angeau** - Lynda Oldfield (présidente) - 05 45 92 73 60
lynda.oldfield52@gmail.com

• **Club de l'Âge d'Or** - Graham Cole-Ford (président)
graham.cole-ford@wanadoo.fr

• **Club du Logis** - Marie-Lys Jaubert (présidente) 06 81 64 66 77
maries.merle@wanadoo.fr

• **Comité des Fêtes de St-Angeau**
Bernard Thoraus (président)
06 07 53 66 59
bernard.thoraus@orange.fr

• **Comité Fêtes et Loisirs de St-Amant-de-Bonnieu** - Claire Renay (présidente) - 06 79 66 11 02
comitestamanbre@gmail.com

• **CSSA** - Alain Ducluzeaud (président)
06 10 29 21 42
alducluzeaud@gmail.com

• **Magasin pour rien** - Chantal Camaret 06 70 35 64 03
chantal.camaret@wanadoo.fr

• **Société de chasse St-Angeau / St-Amant** - Christian Clerfeuille 06 79 53 99 39

• **Société de chasse Ste-Colombe** - Franck Fauchereau 07 83 83 04 07